



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
24 novembre 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Trente-troisième session

Cancún, 30 novembre-4 décembre 2010

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

#### Article 6 de la Convention

## Rapport sur l'atelier régional consacré à l'application de l'article 6 de la Convention dans les petits États insulaires en développement

### Note du secrétariat\*

#### *Résumé*

L'atelier régional sur l'application de l'article 6 de la Convention dans les petits États insulaires en développement s'est tenu aux Seychelles du 2 au 4 novembre 2010. Les participants à l'atelier ont échangé des données d'expérience, des enseignements et des bonnes pratiques concernant la mise au point et la réalisation d'activités d'éducation, de formation et de sensibilisation et ont examiné les possibilités d'étoffer et de développer ces activités. Ils ont aussi évalué l'application du programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention et formulé des recommandations sur les moyens de la renforcer.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison des dates de l'atelier.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–2	3
A. Mandat.....	1	3
B. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre.....	2	3
II. Délibérations.....	3–20	3
III. Résumé des exposés.....	21–60	6
A. Contexte général.....	21	6
B. Coopération internationale et régionale.....	22–23	6
C. Sensibilisation du public.....	24–29	6
D. Participation du public.....	30–31	8
E. Éducation et formation.....	32–44	8
F. Les enfants, les jeunes et les changements climatiques.....	45–50	11
G. Résultats des enquêtes.....	51–60	13
IV. Questions à examiner plus avant.....	61	15

## I. Introduction

### A. Mandat

1. À sa treizième session, la Conférence des Parties, par sa décision 9/CP.13, a adopté le programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention tel qu'il figurait à l'annexe de cette décision. Dans la même décision, le secrétariat a été prié d'organiser des ateliers thématiques régionaux et sous-régionaux, avant l'examen intermédiaire du programme de travail en 2010, pour mettre en commun les enseignements tirés et les meilleures pratiques<sup>1</sup>. Le secrétariat a engagé ce processus en organisant un atelier régional pour l'Europe en mai 2009<sup>2</sup>, qui a été suivi d'ateliers régionaux pour l'Asie et le Pacifique en octobre 2009<sup>3</sup>, pour l'Amérique latine et les Caraïbes en avril 2010<sup>4</sup> et pour l'Afrique en septembre 2010<sup>5</sup>. Cette série d'ateliers organisés par le secrétariat s'est achevée par l'atelier destiné aux petits États insulaires en développement (PEID).

### B. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

2. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pourrait s'appuyer sur les informations contenues dans le présent rapport pour déterminer les questions à étudier plus avant et formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour activer la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi modifié.

## II. Délibérations

3. L'atelier régional sur l'application de l'article 6 de la Convention dans les PEID, a été organisé par le secrétariat à Mahé (Seychelles) du 2 au 4 novembre 2010, en coopération avec le Gouvernement seychellois et la Sea Level Rise Foundation. Il a été financé par les Gouvernements de l'Australie, de l'Espagne, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège.

4. L'atelier a réuni 30 participants de 15 PEID, des représentants de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et des experts d'organisations non gouvernementales (ONG).

5. M<sup>me</sup> Veronica Souyana (Seychelles) a présidé l'atelier, d'une durée de trois jours, qui s'articulait autour de 20 exposés et de neuf séances, dont deux séances en groupe de travail restreint.

6. L'atelier a débuté par un chant interprété en créole par une chorale d'élèves de l'enseignement primaire sur les effets des changements climatiques sur les océans.

---

<sup>1</sup> Décision 9/CP.13, annexe, par. 29 c).

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2010/2.

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2010/3.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2010/9.

<sup>5</sup> FCCC/SBI/2010/19.

7. Des représentants de plusieurs institutions seychelloises ont assisté à la séance inaugurale: le Premier Secrétaire à l'environnement; le Président de la Sea Level Rise Foundation, également conseiller pour les questions d'environnement auprès du Président de la République et du Président de l'Université des Seychelles; le Premier Secrétaire à l'éducation; et le Président du Comité national chargé de la question des changements climatiques. M. Didier Dogley, Premier Secrétaire à l'environnement (Seychelles), a souligné dans son exposé liminaire le rôle central que joue l'éducation en contribuant à susciter les transformations nécessaires pour faire face aux changements climatiques et à développer les compétences qui permettront de relever les défis futurs. Cet exposé a été suivi d'une déclaration de la Présidente de l'atelier, M<sup>me</sup> Veronica Souyana, qui a appelé l'attention sur l'importance que revêt l'article 6 pour renforcer la prise de conscience des changements climatiques et leur compréhension, en particulier chez les jeunes. La séance d'ouverture s'est achevée par des propos de bienvenue d'une représentante du secrétariat, qui a souligné combien cet atelier s'avérait opportun dans la perspective de l'examen intermédiaire du programme de travail de New Delhi modifié par le SBI à sa trente-troisième session et, en particulier, de la tenue prochaine de la seizième session de la Conférence des Parties, où l'article 6 serait au centre des débats.

8. Le secrétariat a aussi fourni des renseignements de fond sur l'article 6 et le programme de travail de New Delhi modifié et a décrit les objectifs et les méthodes de travail de l'atelier. Un représentant des Maldives a ensuite fait un exposé sur l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID, dont il a précisé certains des liens avec l'article 6.

9. Au cours de la 2<sup>e</sup> séance, une table ronde a été consacrée aux bonnes pratiques dans le domaine de la coopération internationale et régionale. Une représentante de la République dominicaine a exposé les principaux résultats de l'atelier régional sur l'application de l'article 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes et a fait état d'une publication sur les bonnes pratiques dans la région qui serait présentée en marge de la seizième session de la Conférence des Parties. Le secrétariat a présenté ensuite le programme de bourses d'études mis en place au titre de la Convention pour offrir des possibilités de formation à de jeunes spécialistes originaires de pays en développement et en particulier des pays les moins avancés (PMA) et des PEID.

10. À la 3<sup>e</sup> séance, consacrée aux bonnes pratiques de sensibilisation du public, une représentante d'Haïti a rendu compte d'ateliers visant à sensibiliser le public à la problématique hommes-femmes sous l'angle des changements climatiques, après quoi des représentantes de la Jamaïque et de Sainte-Lucie ont présenté des vidéos appelant l'attention sur la vulnérabilité des PEID face à ces changements.

11. À la 4<sup>e</sup> séance, une représentante de l'UNITAR a présenté la plate-forme de services de formation «Unité d'action des Nations Unies» en matière de changements climatiques (UN CC:Learn), initiative coordonnée par l'UNITAR à laquelle sont associés 22 organismes des Nations Unies et dont le but est de renforcer les ressources humaines, les outils d'apprentissage et les compétences dans le domaine des changements climatiques.

12. La journée s'est achevée par diverses interventions de représentants des Parties sur l'expérience fournie par la participation du public concernant les questions liées aux changements climatiques.

13. La deuxième journée de l'atelier a débuté par la présentation d'études de cas consacrées à l'éducation et à la formation. Une représentante des Seychelles a évoqué l'importance de l'éducation relative aux changements climatiques dans les PEID, la représentante du Samoa a décrit les corrélations entre le développement durable et l'éducation, et la représentante des Fidji a présenté le cadre institutionnel et systémique

dans lequel s'inscrivent les activités relatives à l'article 6 dans son pays. Le représentant des Maldives a souligné la volonté résolue de son pays de faire face aux problèmes des changements climatiques, notamment en réalisant des programmes d'éducation et de sensibilisation du public. Le même type de démarche est suivi à Antigua-et-Barbuda, dont la représentante a donné un aperçu des projets entrepris par la Division de l'environnement sur ces deux éléments de l'article 6. Dans les deux derniers exposés de cette séance, le représentant du Belize a fait part du large éventail des mesures prises pour mettre en œuvre les six éléments de l'article 6, tandis qu'une représentante de l'UNITAR a présenté des projets visant à aider les pays pilotes à suivre une démarche stratégique à l'égard du développement de l'apprentissage et des compétences en matière de changements climatiques.

14. Aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> séances, les participants se sont scindés en groupes restreints pour des échanges de vues sur les priorités essentielles, les bonnes pratiques, les lacunes éventuelles et les obstacles concernant l'application du programme de travail de New Delhi modifié dans les PEID, ainsi que les recommandations à formuler en vue de son examen intermédiaire. Les conclusions de ces débats ont ensuite été présentées lors d'une séance plénière au cours de laquelle diverses recommandations relatives aux lacunes observées et aux possibilités d'y remédier ont été avancées.

15. La troisième journée de l'atelier a débuté par une séance consacrée aux enfants, aux jeunes et aux changements climatiques. Une représentante du secrétariat a tout d'abord présenté l'action coordonnée menée par les organismes des Nations Unies pour améliorer les connaissances et l'engagement des enfants et des jeunes au sujet des changements climatiques. Le représentant des Maldives a lu, au nom du Conseil national de la jeunesse de Tuvalu, une déclaration adressée à titre de contribution à l'atelier par un collectif d'ONG représentant les jeunes.

16. À l'occasion d'un tour de table, les participants ont fait part d'initiatives menées dans leur pays pour promouvoir la participation des jeunes à des activités concernant les changements climatiques. La séance s'est achevée par un spectacle de jeunes élèves des Seychelles, présenté par un représentant de la jeunesse pour l'environnement de l'Université des Seychelles, en présence du Ministre seychellois de l'éducation, de l'emploi et des ressources humaines.

17. L'atelier s'est poursuivi par un exposé du Président de la Sea Level Rise Foundation, également conseiller du Président de la République et du Président de l'Université des Seychelles pour les questions d'environnement, sur les perspectives en matière de changements climatiques et leurs conséquences pour la population.

18. Les résultats d'une évaluation faite par les participants de l'accessibilité au système de réseau d'information CC:iNet et des étapes à prévoir pour son développement et sa mise en œuvre ont été présentés par une représentante du secrétariat, qui a aussi communiqué les résultats d'une enquête réalisée auprès des participants sur les priorités nationales et régionales concernant la mise en œuvre de l'article 6 et du programme de travail de New Delhi modifié.

19. Pour clore l'atelier, les recommandations ont fait l'objet d'un débat et ont été adoptées, après quoi le coordonnateur national des Seychelles pour la Convention a formulé des observations finales.

20. On trouvera au chapitre III un résumé des exposés mentionnés au chapitre II. Tous les exposés sont accessibles sur le site Web de la Convention<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> [http://unfccc.int/cooperation\\_and\\_support/education\\_and\\_outreach/items/5755.php](http://unfccc.int/cooperation_and_support/education_and_outreach/items/5755.php).

### **III. Résumé des exposés**

#### **A. Contexte général**

21. Un représentant des Maldives a décrit les principaux éléments de l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice qui, tout en abordant les vulnérabilités des PEID, porte également, entre autres questions, sur les activités d'éducation et de sensibilisation au développement durable et aux changements climatiques. Il a évoqué le succès de Sandwatch, projet mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visant à mieux sensibiliser les enfants et les jeunes qui vivent dans des écosystèmes marins et côtiers fragiles.

#### **B. Coopération internationale et régionale**

22. Une représentante de la République dominicaine a exposé les principaux résultats d'un atelier régional sur l'application de l'article 6 en Amérique latine et dans les Caraïbes organisé dans son pays en avril 2010. Elle a mis l'accent sur les priorités régionales apparues pendant l'atelier, énuméré les principaux obstacles à l'application de l'article 6 mentionnés par les participants à l'atelier et fait part des problèmes que le SBI pourrait examiner plus avant. Comme suite à cet atelier régional, le Gouvernement dominicain s'emploie à réunir des exemples de bonnes pratiques pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de phénomènes météorologiques extrêmes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces bonnes pratiques seront présentées en marge de la seizième session de la Conférence des Parties. Au cours du débat qui a suivi, il a été question de la nécessité de produire des versions simplifiées de textes contenant une terminologie particulière comme les communications nationales afin d'en faciliter la compréhension par le grand public, qui pourrait alors mieux saisir les enjeux des changements climatiques.

23. Une représentante du secrétariat a fait un exposé sur le programme de bourses d'études de la Convention, qui donne la possibilité à des fonctionnaires en milieu de carrière des administrations nationales de mener des projets de recherche au sein du secrétariat de la Convention, moyen d'aider les pays en développement, en particulier les PEID et les PMA, à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour faire face aux changements climatiques. Des données statistiques ont été communiquées au sujet des candidatures reçues pour la troisième phase du programme, lancée en juin 2010.

#### **C. Sensibilisation du public**

24. La représentante d'Haïti a entretenu les participants d'un aspect précis du plan d'action national, sur l'article 6 élaboré par le Gouvernement haïtien, à savoir la problématique hommes-femmes et les changements climatiques. La stratégie du Ministère haïtien de l'environnement comporte trois volets:

- a) Intégrer la problématique de l'égalité des sexes dans les politiques, les programmes et les projets relatifs à l'environnement au niveau national;
- b) Soutenir les organisations de femmes militant pour l'égalité des sexes et la prise en compte des changements climatiques au niveau local;
- c) Rendre les populations vulnérables mieux à même d'éviter que les changements climatiques aient des conséquences préjudiciables pour les femmes.

25. Pour appliquer cette stratégie, le Ministère de l'environnement coopère étroitement avec le Ministère de la condition féminine. Par ailleurs, le programme d'action national pour l'adaptation est en cours de révision afin d'y intégrer des considérations liées aux femmes et à la parité entre les sexes, et des ateliers ont été organisés pour informer les acteurs concernés de l'état des négociations intéressant la problématique hommes-femmes et les changements climatiques. Par la suite, le Ministère envisage notamment de créer un réseau d'organisations pour améliorer la sensibilisation à cette question au niveau national.

26. La représentante de la Jamaïque a présenté *Voices for Climate Change*, projet vidéo réalisé conjointement par le Comité national pour l'éducation écologique et PANOS Caribbean, ONG régionale ayant pour vocation de faire mieux comprendre les questions de développement durable à la société civile. La vidéo montre des artistes connus chantant de la musique reggae pour évoquer la question des changements climatiques et prôner des comportements écologiquement responsables; la chanson dit à propos des changements climatiques: «on ne peut pas les arrêter, mais on peut les ralentir». Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale de communication et d'éducation sur les changements climatiques qui prévoit aussi d'autres activités, notamment des ateliers destinés aux artistes et aux médias, des ateliers sectoriels, une campagne de plantation d'arbres, la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, un dialogue communautaire et des visites scolaires.

27. Sainte-Lucie a également recours à des moyens multimédias pour mieux sensibiliser la population aux conséquences néfastes des changements climatiques dans le pays. La production du documentaire *Paradise at Risk* par la section du développement durable et de l'environnement du Ministère de la planification, du développement, de l'environnement et du logement, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Gouvernement norvégien, est l'une des initiatives prises par Sainte-Lucie pour donner suite au programme de travail de New Delhi modifié. En vue de réaliser ce documentaire, une enquête «connaissances, attitudes, pratiques, comportements» a été menée pour recenser les sujets de préoccupation communs en matière de changements climatiques. Les résultats ont servi de base pour produire la vidéo ainsi qu'un dossier pédagogique pour la formation des enseignants du primaire et du secondaire dans ce domaine.

28. D'une durée de trente-cinq minutes, le documentaire vise, par des images fortes et des entretiens détaillés, à expliquer au public que les changements climatiques sont une réalité et qu'ils ont des conséquences pour Sainte-Lucie dans un grand nombre de secteurs, dont l'agriculture, l'eau et les ressources côtières, la pêche, le tourisme et la santé. La représentante de Sainte-Lucie a également souligné que l'on avait tenu à ce qu'apparaissent dans ce film des personnes touchées par les changements climatiques. Les entretiens de ce type, a-t-elle indiqué, ont plus d'impact dans les campagnes de sensibilisation que les débats théoriques, car le grand public s'identifie volontiers à des personnes dont il partage des problèmes concrets.

29. Une représentante de l'UNITAR a évoqué la mise au point du système UN CC:Learn, dont les objectifs sont d'offrir un outil pour accéder aux supports de formation traitant des changements climatiques et les échanger, d'encourager l'élaboration d'un module de formation «Unité d'action des Nations Unies» sur ce thème, d'appuyer les processus nationaux visant à intensifier le développement des ressources humaines et des compétences dans le domaine des changements climatiques par une coopération au sein du système des Nations Unies et de faciliter le partage des connaissances sur la conception, l'exécution et l'évaluation des activités de formation des organismes des Nations Unies dans ce domaine. Les principaux secteurs d'activité couverts par UN CC:Learn sont notamment:

a) La gestion et la mise en réseau des connaissances, notamment la mise en place d'un inventaire consultable des ressources des Nations Unies en matière d'apprentissage et de formation, la collecte d'informations sur les activités de formation appuyées par le système des Nations Unies dans le domaine des changements climatiques et le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de formation;

b) L'élaboration d'un module de formation «Unité d'action des Nations Unies» sur les changements climatiques, composé des principaux supports d'apprentissage et dossiers pédagogiques thématiques des Nations Unies;

c) Des projets pilotes visant à aider les pays à développer, suivant une approche stratégique, les ressources humaines, l'apprentissage et les compétences face aux changements climatiques.

## **D. Participation du public**

30. Les participants ont échangé des informations sur les activités menées dans leur pays pour associer le public à l'élaboration et à l'application d'initiatives ayant trait aux changements climatiques. Sur le plan de la gouvernance, le représentant de Maurice a fait état du rôle actif que le public et les ONG assument proposant des initiatives dans ce domaine. Par des actions «portes ouvertes», le Gouvernement permet aussi au public d'accéder une fois par semaine à ses locaux pour débattre des questions liées à l'environnement. Les représentants du Belize, de Sainte-Lucie et du Samoa ont signalé que des assemblées communautaires étaient organisées pour que chacun puisse exprimer son point de vue et faire état de besoins précis. Le représentant de la République dominicaine a mentionné les efforts déployés par le Gouvernement pour favoriser la participation du public, par exemple en autorisant celui-ci à prendre part aux réunions internationales consacrées dans le pays aux changements climatiques et au développement durable. Par ailleurs, une réunion publique a été organisée avant la quinzième session de la Conférence des Parties et la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), pour que la population soit informée des principaux des négociations et puisse contribuer à définir de la position du pays.

31. En ce qui concerne les partenariats dans les activités relatives aux changements climatiques, plusieurs Parties ont évoqué diverses initiatives auxquelles le public a été associé, qu'il s'agisse de la plantation d'arbres (Antigua-et-Barbuda, Îles Cook, Fidji et Seychelles), de l'efficacité énergétique (Maurice et Saint-Kitts-et-Nevis) ou de la gestion des déchets (Fidji, Maldives et Maurice). Les Seychelles encouragent très activement la participation des enfants, de manière à accroître leur sens des responsabilités dans le cadre des mesures à prendre face aux changements climatiques. Une représentante du Samoa a indiqué que son gouvernement met l'accent sur l'information du public, plutôt que sur sa participation dans ce domaine.

## **E. Éducation et formation**

32. Une représentante des Seychelles a centré son exposé sur l'importance de l'éducation en matière de changements climatiques dans les PEID. Elle a rappelé que ces pays étaient les plus vulnérables aux effets néfastes de ces changements et que l'éducation joue un rôle central pour mieux préparer les populations à y faire face. Elle a aussi souligné que l'éducation en matière de changements climatiques devait prendre en considération le contexte local, en particulier lorsqu'il était question des risques des catastrophes naturelles. D'un point de vue pédagogique, la représentante a estimé que ce type d'éducation devait être à la fois centré sur l'enfant et de caractère participatif, encourager l'esprit critique et la

capacité de résoudre les problèmes, et développer les capacités d'adaptation et la résilience. La science des changements climatiques avait été inscrite officiellement au programme de l'enseignement primaire et secondaire, devenant ainsi une matière soumise à examen. Les enseignants bénéficient de programmes de perfectionnement spécifiques prévoyant des ateliers et des séances de formation et, dans chaque école, un enseignant coordonne l'éducation sur les questions d'environnement. La représentante a souligné qu'il fallait renforcer les réseaux d'éducateurs dans le domaine des changements climatiques aux échelons local, régional et international, afin de partager davantage les expériences et les bonnes pratiques.

33. En outre, les Seychelles soutiennent divers projets auxquels sont associés les enfants et les jeunes, portant notamment sur la remise en état des côtes (projet Sandwatch), le comportement à adopter en cas de pénurie alimentaire, la collecte des eaux de pluie dans les écoles et l'information et la sensibilisation du public. Des supports pédagogiques tels que des brochures et des affiches dessinées par des enfants ont aussi été produits.

34. La représentante du Samoa a indiqué dans son exposé que l'éducation devait répondre aux impératifs du développement durable. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement samoan a adopté plusieurs mesures, par exemple en inscrivant la question des changements climatiques dans les programmes officiels des établissements primaires et secondaires, en soutenant des activités hors programme comme les concours entre les écoles, en publiant un guide éducatif sur des ressources relatives à l'environnement s'adressant aux enfants de 7 à 10 ans et en organisant une semaine nationale de l'environnement (en novembre 2010) marquée par des animations, des forums et des débats.

35. La représentante des Fidji a estimé que les programmes d'éducation et de formation aux changements climatiques devaient être étoffés dans son pays. Par exemple, ce sujet ne figure pas encore parmi les matières enseignées, même si des activités extrascolaires lui sont consacrées. La formation de formateurs est un autre domaine qui doit progresser. Le solide cadre institutionnel et systémique mis en place pour répondre efficacement aux menaces posées par les changements climatiques cible actuellement des secteurs exposés tels que l'agriculture, les zones côtières, la santé publique et la nutrition, les ressources en eau, le tourisme, l'énergie, l'urbanisme et le développement de l'infrastructure.

36. En outre, les Fidji ont mis en place avec la participation de plusieurs institutions, dont les ministères de l'information et de l'éducation et l'Université des Fidji, une cellule de sensibilisation à l'environnement chargée d'élaborer une stratégie pour l'information du public. Un processus consultatif a été engagé auprès des conseils municipaux et d'autres groupes pour qu'ils y contribuent. Cette stratégie de sensibilisation devrait être aidée par la création, en projet, d'un service médiatique spécial sur les changements climatiques, et peut s'appuyer sur un réseau d'ONG, d'institutions, d'organisations régionales et d'organismes donateurs participant aux projets actuels relatifs aux changements climatiques. Parmi les activités entreprises, il convient de mentionner des campagnes d'information à l'intention des communautés et des semaines de sensibilisation assorties de joutes oratoires.

37. Un représentant des Maldives a souligné combien son gouvernement était attaché à la lutte contre les changements climatiques, en général, et aux programmes éducatifs et de sensibilisation du public, en particulier. En ce qui concerne l'éducation, les questions d'environnement et les changements climatiques ont été intégrés dans les programmes scolaires et les manuels ont été révisés en conséquence. Dans le cadre des activités extrascolaires, les changements climatiques font l'objet d'ateliers, notamment de séminaires axés sur les jeunes. À l'échelon institutionnel, des centres de liaison pour l'environnement ont été créés dans chaque province afin de renforcer les campagnes d'information, ainsi que d'autres activités, et d'appuyer les programmes de sensibilisation au niveau local.

38. Le représentant des Maldives a signalé un certain nombre de problèmes, notamment l'absence de support commun permettant de partager les données ou de diffuser l'information et le décalage entre les priorités des organismes donateurs et les besoins du pays dans certains secteurs, mis à part la piètre coordination de l'aide.

39. Une représentante d'Antigua-et-Barbuda a présenté une vue d'ensemble des politiques menées par la Division de l'environnement pour appliquer l'article 6, concernant en particulier l'éducation et la sensibilisation du public. Plusieurs projets d'éducation incluant un volet changements climatiques sont en cours d'application. Ces projets mettent en évidence les principales caractéristiques de l'évolution du climat et proposent des solutions pratiques d'atténuation ou d'adaptation.

40. La représentante d'Antigua-et-Barbuda a décrit par exemple le projet de colonie de vacances EcoZone, qui offre aux enfants de 5 à 14 ans un contact direct avec le milieu naturel de leur pays et les amène à comprendre comment leurs actes peuvent avoir un impact positif ou négatif sur l'environnement. Dans le cadre de l'initiative Arbour Month, les enfants prennent conscience de l'importance de la plantation d'arbres et de techniques de défrichage appropriées, ainsi que des moyens de réduire leur empreinte carbone. Trente-six établissements du pays participent actuellement au programme des jeunes volontaires pour l'environnement, proposant des activités extrascolaires aux jeunes des premier, deuxième et troisième degrés pour leur permettre d'opérer dans l'environnement un changement perceptible qui touchera ensuite le reste de la population. Chaque élément du projet est précédé d'une campagne d'information. Parmi les facteurs qui ont contribué au succès du projet, il convient de mentionner la participation active de plusieurs parties prenantes – médias, organisations de la société civile, secteur privé et grand public, notamment – et la coopération des organismes publics. Dans le débat qui a suivi l'exposé, la question du financement est apparue comme l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre de projets supplémentaires d'éducation et de sensibilisation du public. Le secteur privé est l'une des sources de financement du projet en question.

41. Le représentant du Belize a indiqué que des efforts avaient été engagés dans son pays en vue de donner effet à tous les éléments prévus à l'article 6 en dépit de ressources humaines et financières limitées. En ce qui concerne l'éducation, bien que les changements climatiques n'aient pas encore été intégrés dans les programmes d'études, la question fait l'objet d'un certain nombre d'activités extrascolaires (projets éducatifs, expositions scientifiques, etc.). Des écoles de tout le pays ont participé à la Journée météorologique mondiale et à la Journée mondiale de l'eau, deux manifestations annuelles organisées sous l'égide de l'institut météorologique national (NMS), qui sert de centre national de liaison pour la Convention. Des étudiants, des enseignants et des parents ont la possibilité d'observer les instruments utilisés pour l'analyse des conditions météorologiques et de se procurer des documents pédagogiques, notamment sur les changements climatiques. Les étudiants peuvent accéder toute l'année au NMS et communiquer directement avec ses spécialistes au sujet de la météorologie et des changements climatiques. Plusieurs initiatives ont été prises pour permettre aux spécialistes du NMS et des ministères de participer à des cours (modélisation du climat et élaboration de projections sur les changements climatiques) et des ateliers dans le cadre de leur formation.

42. Le représentant du Belize a aussi présenté un aperçu des activités engagées pour donner effet à d'autres éléments de l'article 6, notamment par une sensibilisation du public à l'occasion de l'élaboration des première et deuxième communications nationales et de la publication de brochures sur les changements climatiques en anglais et en espagnol à l'intention de différents groupes. Une campagne de sensibilisation destinée aux populations locales a été organisée par le WWF et le NMS dans le cadre d'un projet de régénération de l'habitat des mangroves. Plusieurs projets ont fait l'objet d'une coopération internationale

et régionale renforcée, par exemple, avec le Centre sur les changements climatiques de la communauté des Caraïbes et l'Institut caribéen de météorologie et d'hydrologie.

43. Une représentante de l'UNITAR a décrit les caractéristiques de projets pilotes exécutés au niveau national dans le cadre du système UN CC:Learn. Il s'agit d'aider les pays pilotes à mettre en valeur les ressources humaines et à élaborer une stratégie de développement des moyens d'apprentissage et des compétences dans le domaine des changements climatiques et, parallèlement, de promouvoir certaines mesures pour améliorer les outils d'apprentissage et de formation à court, à moyen et à long terme. Chaque projet comporte quatre étapes:

- a) Mise en route du projet, sensibilisation et transfert de technologies;
- b) Élaboration d'une stratégie nationale de développement des ressources humaines, des moyens d'apprentissage et des compétences dans le domaine des changements climatiques;
- c) Activités d'apprentissage spécialisées;
- d) Évaluation des projets pilotes et examen de leurs enseignements.

44. Le budget de chacun de ces projets pilotes est de l'ordre de 200 000 à 250 000 dollars des États-Unis, dont 50 à 60 % sont accordés sous la forme d'une subvention aux pays partenaires pour financer des activités exécutées au niveau local, le reste servant à assurer un appui technique et méthodologique. Trois à quatre projets pilotes devraient être mis en route au début de 2011, sous réserve que des ressources soient disponibles.

## F. Les enfants, les jeunes et les changements climatiques

45. Une représentante du secrétariat a présenté l'Initiative des Nations Unies pour un cadre commun concernant les enfants, les jeunes et les changements climatiques, lancée pour établir une concertation avec les organismes des Nations Unies, les ONG et les organisations de jeunes. Son but est de faciliter la coordination et la mise en œuvre de projets destinés aux enfants et aux jeunes et d'accroître leur participation aux processus intergouvernementaux et aux activités connexes entreprises au sein du système des Nations Unies. Il a été fait état de certaines des activités organisées dans le cadre de la quinzième session de la Conférence des Parties et de la cinquième session de la CMP, dont une enquête intergénérationnelle, des réunions avec des hauts fonctionnaires et le Livre d'engagement intergénérationnel, dans lequel des représentants des Parties, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, d'ONG et du secteur privé ont exprimé leurs vues sur la façon d'améliorer la participation des jeunes à la lutte contre les changements climatiques.

46. La représentante du secrétariat a indiqué que deux brochures avaient été publiées dans le cadre de cette initiative. La première, *Growing Together in a Changing Climate*<sup>7</sup>, fait le point de tout un éventail d'activités allant d'initiatives mondiales de sensibilisation à la question des changements climatiques aux actions de plaidoyer exécutées dans le cadre des négociations engagées au titre de la Convention. La seconde, intitulée *Youth Participation in the UNFCCC Negotiation Process*<sup>8</sup>, vise à informer les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG et les jeunes qui participent aux sessions des organes de la Convention.

<sup>7</sup> [http://unfccc.int/files/cc\\_inet/information\\_pool/application/pdf/growingtogether.pdf](http://unfccc.int/files/cc_inet/information_pool/application/pdf/growingtogether.pdf).

<sup>8</sup> [http://unfccc.int/files/cc\\_inet/information\\_pool/application/pdf/unfccc\\_youthparticipation.pdf](http://unfccc.int/files/cc_inet/information_pool/application/pdf/unfccc_youthparticipation.pdf).

47. Dans la déclaration envoyée à titre de contribution à l'atelier, le Conseil national de la jeunesse de Tuvalu a indiqué qu'en dépit des effets inquiétants des changements climatiques dans leur pays et des conséquences de ces changements pour les générations futures, les jeunes n'avaient pas la possibilité de contribuer au processus de prise de décisions ni d'accéder aux informations pertinentes concernant les risques auxquels ils sont exposés. S'adressant aux gouvernements nationaux et aux organisations internationales au nom de la jeunesse des PEID, ils demandent à pouvoir participer aux débats nationaux et internationaux sur les changements climatiques et à avoir accès à des programmes d'éducation et de formation pour être mieux à même d'agir efficacement face aux changements climatiques et de prendre en main leur avenir.

48. Les participants ont échangé des renseignements sur les activités menées dans leur pays pour aider les enfants et les jeunes à mieux comprendre les problèmes de changements climatiques et à s'engager sur ces questions. Le représentant du Belize a indiqué qu'un mécanisme actuellement à l'étude doit permettre de renforcer la participation des jeunes aux débats sur les changements climatiques. Sainte-Lucie a apporté son appui à la participation de trois jeunes à la quinzième session de la Conférence des Parties et fera de même pour la seizième session. À Maurice, des activités de formation sur les changements climatiques et la gestion des catastrophes à l'échelon national sont organisées à l'intention d'animateurs de mouvements de jeunes. Le Samoa a créé une division chargée de la jeunesse au sein du Ministère de la condition féminine et du développement communautaire et social; les jeunes sont associés à l'élaboration d'initiatives gouvernementales et participent activement à l'organisation de manifestations comme la Semaine nationale de l'environnement. Aux Tonga, les jeunes ont la possibilité de formuler des observations sur la version préliminaire de la communication nationale et jouent aussi un rôle de premier plan dans la réalisation de projets sur les changements climatiques au niveau communautaire. Les Îles Cook ont envoyé des jeunes à la quinzième session de la Conférence des Parties et à la cinquième session de la CMP et les jeunes sont associés à des activités relatives à l'environnement organisées dans le pays. Aux Fidji, des jeunes jouent le rôle de coordonnateurs pour des projets écologiques, en particulier dans les régions rurales, et des formations sont organisées pour les responsables de la jeunesse. Un représentant de Sao Tomé-et-Principe a confirmé la participation d'enfants et de jeunes à bon nombre d'initiatives. Aux Seychelles, les jeunes s'impliquent tout particulièrement dans les activités de sensibilisation du public. Aux Maldives, les jeunes, fort actifs, ont fondé le Réseau pour le climat de la jeunesse maldivienne, qui fait partie du Réseau des jeunes d'Asie du Sud sur les changements climatiques, et entretiennent des contacts directs avec le collectif d'ONG représentant la jeunesse. Une délégation nationale de jeunes a assisté à la quinzième session de la Conférence des Parties et à la cinquième session de la CMP et participera aux seizième et sixième sessions de ces conférences, respectivement. En République dominicaine, où le Ministère de la jeunesse coordonne les politiques et les programmes relatifs à la jeunesse, une loi récemment adoptée favorise la participation des jeunes aux affaires intérieures, notamment aux débats et aux activités relatifs à l'environnement et au développement durable. De ce fait, les jeunes s'intéressent de plus en plus aux questions relatives aux changements climatiques, en particulier dans le cadre des écoles et des universités, des organisations de jeunes et des ONG, où ils participent à l'organisation d'activités et de campagnes de sensibilisation du public.

49. L'atelier s'est poursuivi par un spectacle de chansons, de poésie et de théâtre proposé par des élèves et des jeunes des Seychelles, qui a été présenté par le représentant de l'Université des Seychelles pour la jeunesse et l'environnement. À cette occasion, des groupes d'enfants de 6 à 17 ans ont fait part de ce que leur inspirait la question des changements climatiques et de la vulnérabilité particulière des PEID. Les enfants ont aussi présenté aux participants une exposition consacrée aux principales causes des changements climatiques et aux mesures à prendre pour s'y adapter.

50. Le Président de la Sea Level Rise Foundation a fait un exposé sur les perspectives concernant les changements climatiques et leurs conséquences pour les populations. Après une analyse approfondie des questions complexes d'ordre scientifique, politique, économique et social et des facteurs naturels, humains et liés au développement à prendre en considération pour tenter de mettre au point des solutions, il a précisé les objectifs de la Sea Level Rise Foundation, à savoir éduquer, mobiliser et responsabiliser les acteurs touchés par les changements climatiques et s'occupant des questions connexes et leur donner des moyens d'agir pour qu'ils puissent contribuer en connaissance de cause à concevoir des solutions durables.

## **G. Résultats des enquêtes**

### **1. Enquête sur l'état de la mise en œuvre du programme de travail de New Dehli modifié au niveau national**

51. Une représentante du secrétariat a présenté les résultats d'une enquête réalisée auprès des participants sur l'état de la mise en œuvre, dans les PEID, de l'article 6 et du programme de travail de New Dehli modifié. Le profil des participants était le suivant: 25 % étaient chargés de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre de programmes nationaux se rapportant à l'article 6; 38 % participaient à des activités relevant de l'article 6; et 25 % souhaitaient en savoir plus sur les activités visées à l'article 6.

52. D'une manière générale, d'après les participants, les trois aspects les plus importants à prendre en considération en vue de l'application de l'article 6 sont l'éducation, la communication et la sensibilisation, et la formation.

53. En ce qui concerne l'éducation, il a été relevé que la plupart des programmes d'études qui traitent de questions environnementales sont conçus principalement pour l'enseignement primaire et universitaire. Les participants ont indiqué que les principaux obstacles à la mise en œuvre d'activités éducatives sont le manque de moyens financiers et de matériels pédagogiques ainsi que de compétences et d'effectifs.

54. Les principaux obstacles à la mise en place d'activités de formation sont entre autres le manque d'expertise et la saturation des effectifs des programmes existants. Les participants ont jugé que des ateliers de formation aux niveaux local et national, la formation continue et des programmes de formation de formateurs étaient les moyens les plus appropriés pour répondre aux besoins prioritaires.

55. S'agissant de la sensibilisation du public et de l'accès à l'information, les participants ont indiqué que la plupart des activités de sensibilisation sont menées par les gouvernements, les ONG et la presse. Les messages clefs utilisés par les Parties pour faire prendre conscience des problèmes liés aux changements climatiques sont, d'une part, que des changements climatiques sont en cours et constituent de réelles menaces et, d'autre part, qu'il existe des mesures bien précises que les citoyens peuvent prendre pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques et réduire les émissions. Les participants à l'enquête ont estimé que les principaux obstacles à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation étaient l'insuffisance des moyens financiers, le manque de compétences et un appui politique ou institutionnel inadéquat.

56. D'après les participants, la population de leur pays a accès à des informations sur les questions liées aux changements climatiques. Au total, 73 % d'entre eux ont mentionné l'existence d'un point de contact national auquel il est possible de s'adresser pour se renseigner sur ce sujet et 77 % des pays concernés disposent d'un site Web officiel consacré aux changements climatiques.

57. Plus de 70 % des PEID disposent d'un mécanisme chargé de promouvoir la participation du public aux processus de prise de décisions concernant les changements climatiques. Les participants ont indiqué que, pour faciliter l'accès à l'information sur les changements climatiques, il faudrait pouvoir compter sur un soutien financier accru afin d'améliorer les réseaux d'échange d'informations et les mécanismes de consultation du public et de permettre la création et la tenue à jour de sites Web.

58. Au sujet de la coopération internationale, la plupart des participants ont indiqué qu'une aide financière avait été reçue du Fonds pour l'environnement mondial pour l'établissement des communications nationales; 67 % des pays ont indiqué avoir bénéficié d'une aide pour l'exécution d'activités en rapport avec l'article 6. Parmi les acteurs susceptibles d'offrir les meilleures possibilités de renforcer la coopération internationale, les participants ont mentionné les donateurs multilatéraux et les organismes des Nations Unies.

59. Dans leurs réponses à l'enquête, les participants à l'atelier ont précisé les questions qui devraient être prises en compte pour améliorer l'exécution du programme de travail de New Dehli modifié. Ils ont notamment préconisé l'établissement de liens avec les principaux programmes exécutés au titre de la Convention et du Protocole de Kyoto (adaptation, mécanisme pour un développement propre, renforcement des capacités, mise au point et transfert de technologies, par exemple), un mécanisme de financement spécialement conçu pour permettre l'exécution des activités visées à l'article 6, l'utilisation d'indicateurs mesurables de la mise en œuvre et l'exploitation des synergies avec les programmes de communication prévus dans le cadre d'autres grands accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

## 2. Enquête sur CC:iNet

60. Une représentante du secrétariat a présenté les résultats d'une brève évaluation, par les participants à l'atelier, de la facilité d'utilisation de CC:iNet et des suggestions en vue de son amélioration. Les participants ont indiqué qu'ils avaient utilisé le site Web de la Convention et des références documentaires comme principal point d'accès à CC:iNet. Au total, 88 % des participants qui consultaient CC:iNet l'utilisaient généralement plus d'une à deux fois par semaine, mais 29 % d'entre eux en ignoraient l'existence avant l'enquête. Un seul était abonné et 5 % ne savaient pas qu'il était possible de s'abonner. L'utilité de CC:iNet a été notée comme satisfaisante (57 %) voire excellente (29 %), et aussi bien la facilité d'utilisation que la qualité de la formation ont été jugées satisfaisantes (71 % et 86 %, respectivement). Cela étant, 75 % des participants ignoraient l'existence d'un guide de l'utilisateur et tous les participants ont estimé qu'une formation à l'utilisation de CC:iNet serait utile. Plusieurs suggestions ont été faites pour améliorer le système CC:iNet, notamment:

- a) En faire la promotion lors de réunions nationales et internationales;
- b) Le faire connaître aux enseignants et en rendre la présentation plus attrayante pour les étudiants;
- c) Créer des liens vers les sites Web des pays participants;
- d) Organiser des séances de formation et des activités parallèles consacrées à ce système à l'occasion des réunions officielles;
- e) Prévoir la possibilité de naviguer dans le système dans d'autres langues officielles de l'ONU.

#### IV. Questions à examiner plus avant

61. Les participants sont convenus d'un certain nombre de recommandations que le SBI pourrait prendre en considération, notamment:

- a) Inviter les Parties qui n'ont pas encore désigné de centres de liaison nationaux pour l'article 6 à le faire et à en informer le secrétariat;
- b) Assurer aux centres de liaison nationaux pour l'article 6 une aide financière et technique, des formations et un accès à l'information et à la documentation pertinentes;
- c) Promouvoir la création de réseaux entre les centres de liaison nationaux pour l'article 6 afin d'améliorer les échanges d'informations, de bonnes pratiques et de données d'expérience concernant l'application du programme de travail de New Delhi modifié. Des ateliers, des programmes d'échange internationaux et des mises à jour régulières sur CC:iNet devraient être prévus à cet effet;
- d) Élaborer, dans le cadre d'un processus participatif associant l'ensemble des acteurs concernés, des plans d'action stratégiques nationaux sur l'article 6 reposant sur des priorités nationales clairement définies;
- e) Développer au niveau national les moyens institutionnels et techniques permettant de mettre en évidence les lacunes et les besoins liés à l'application de l'article 6, en évaluant l'efficacité des activités correspondantes et en examinant la coordination entre ces activités;
- f) Soutenir la création de services nationaux chargés de la question des changements climatiques;
- g) Intégrer autant que possible la question des changements climatiques dans les politiques et les plans nationaux de développement de divers secteurs économiques;
- h) Mettre au point des stratégies de communication nationales sur les changements climatiques reposant sur le modèle «connaissances, attitudes, pratiques» et s'adressant à différents publics;
- i) Formaliser le financement des activités relatives à l'application de l'article 6 dans le cadre du mécanisme financier de la Convention et prévoir une augmentation graduelle des fonds alloués par d'autres sources, notamment les organismes de coopération bilatérale et multilatérale, les financements publics, les ONG et le secteur privé;
- j) Favoriser, notamment par des incitations, la participation des grands groupes de la société, notamment des jeunes, des femmes, des ONG, des organisations communautaires et des populations autochtones, à la formulation et à la mise en œuvre des initiatives visant à faire face aux changements climatiques;
- k) Encourager la mobilisation et la participation des représentants de l'ensemble des parties prenantes et des principaux groupes concernés dans le processus intergouvernemental concernant les changements climatiques;
- l) Organiser des ateliers régionaux sur l'application de l'article 6 à intervalles réguliers et prévoir des examens collégiaux des projets et des programmes réalisés;
- m) Rendre le système CC:iNet plus facile à consulter et promouvoir son utilisation dans les PEID;

- n) À l'occasion de l'examen de la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi modifié qui doit avoir lieu en 2012 lors de la dix-huitième session de la Conférence des Parties, organiser une semaine d'expositions consacrées aux activités d'éducation, de formation et de sensibilisation du public et des activités parallèles sur l'article 6 et diffuser des documents de sensibilisation du public;
- o) Reconduire le programme de travail de New Delhi modifié au-delà de 2012;
- p) Élaborer en 2011 une publication relative aux bonnes pratiques et aux enseignements à retenir dans l'application du programme de travail de New Delhi modifié dans les PEID et présenter celle-ci en marge de la dix-septième session de la Conférence des Parties;
- q) Élaborer des lignes directrices types sur l'application de tous les éléments de l'article 6 ainsi que des lignes directrices sur l'incorporation des questions relatives aux changements climatiques dans les programmes scolaires;
- r) Encourager les Parties à inclure des jeunes dans leurs délégations officielles aux réunions de la Conférence des Parties, de la CMP et des organes subsidiaires;
- s) Inviter les Parties qui sont en mesure de le faire à prévoir un appui financier pour permettre à de jeunes représentants de participer aux réunions de la Conférence des Parties, de la CMP et des organes subsidiaires;
- t) Inviter les organisations internationales compétentes à établir un programme de microfinancements pour soutenir les projets destinés aux jeunes et aux enfants.

---